

LES ENTREPRISES À MISSION ENTREPRISES DE DEMAIN ?



AVEC LE SOUTIEN DE :



SOMMAIRE



INTRODUCTION 4

Contexte

Pourquoi une enquête sur les entreprises à mission ?

Ils ont soutenu ce projet : nos partenaires s'expriment

DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIES 9

Qu'est-ce qu'une entreprise à mission ?

Quels sont les critères de l'entreprise à mission ?

Un sondage en deux étapes structurantes

Méthodologie

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 12

Les principaux enseignements

Les entreprises à mission existent déjà en France !

L'entreprise à mission : un avantage compétitif

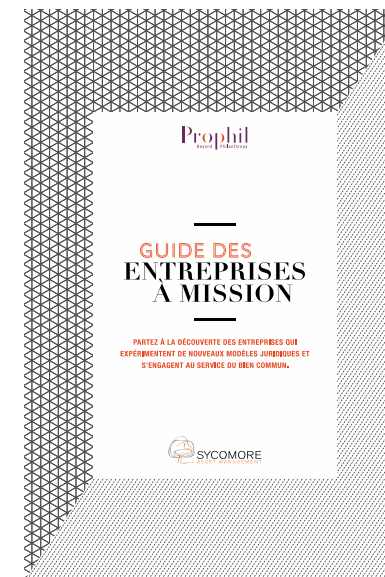
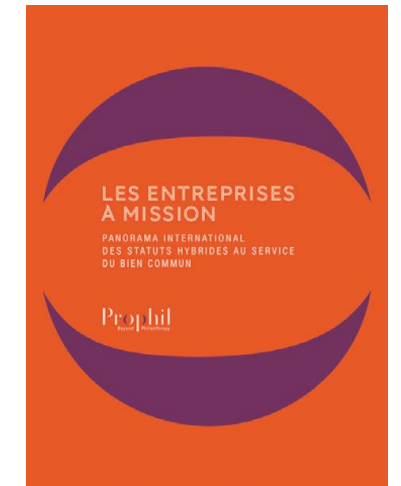
Les pouvoirs publics attendus pour développer les entreprises à mission en France

Conclusions

CONTACTS PRESSE 22

CONTEXTE

- Dans la continuité de ses travaux sur les fondations actionnaires, Prophil a publié* au **printemps 2017** le **premier panorama international des entreprises à mission**.
 - **25 entretiens** avec des dirigeants d'entreprises qui mettent leur performance économique au service d'une mission sociétale inscrite dans leurs statuts, et des **experts juridiques / avocats**.
 - **10 études de cas** approfondies (*Patagonia, Cotopaxi, Alessi, La Camif, ...*)
 - **Des comparaisons juridiques** entre les statuts américains, européens et français.
 - Un **site d'information** dédié : www.entreprisesamission.eu
- **Les entreprises à mission inspirent aujourd'hui les pouvoirs publics français**, qui souhaitent réinterroger la définition et la finalité de l'entreprise dans le cadre du Plan d'Action de Transformation de l'Entreprise (PACTE), qui sera présenté au parlement au printemps par Bruno Le Maire.
- Prophil a également récemment publié **un guide pratique, pédagogique et ludique, destiné aux entrepreneurs** qui souhaitent adopter ce modèle vertueux et innovant. Le guide est téléchargeable [ici](#).



POURQUOI UNE ENQUÊTE SUR LES ENTREPRISES À MISSION ?



Geneviève Ferone-Creuzet
Associée, Prophil

L'entreprise à mission est une expression qui ne manque pas, au premier abord, de surprendre. Et pourtant elle existe ! Des Etats-Unis à l'Europe, en passant par l'Amérique latine, des entrepreneurs expérimentent de nouvelles formes juridiques pour mettre leur performance au service d'une mission singulière, inscrite dans leurs statuts juridiques. **Le sujet gagne du terrain en France. Mais qui sont les entrepreneurs à mission en France et combien sont-ils ?**

Disposer des ces données est essentiel pour conduire des politiques publiques cohérentes avec les attentes des entrepreneurs et promouvoir le modèle de l'entreprise à mission **au-delà d'un cercle restreint de convaincus.**

“

Le centre Society & Organizations (SnO) d'HEC Paris s'est engagé dans cette étude conjointement avec Prophil car **nous reconnaissons le besoin d'avoir des données quantitatives et qualitatives pour en savoir plus sur ces entreprises** françaises qui cherchent explicitement à avoir un impact significatif sur la société, **afin d'examiner la meilleure façon de les soutenir et les accompagner dans leur mission et mutation.**

Cette étude nous aide à évaluer le volume et les caractéristiques des entreprises dites à mission en France. Elle vise également à fournir des informations supplémentaires qui peuvent aider les décideurs politiques à l'aune du débat de la **réforme du code civil** sur la **redéfinition du statut juridique des entreprises.**



Rodolphe Durand
Professeur, HEC

”

ILS ONT SOUTENU CETTE ENQUÊTE



Bernard Bazillon
Associé, KPMG



*KPMG a décidé de soutenir Prophil l'année dernière, pour appréhender, au moyen d'un panorama international, les évolutions du rôle de l'entreprise au service du bien commun : « l'entreprise à mission ». **Compte tenu de l'actualité importante liée au sujet de l'utilité sociale des entreprises, soutenir à nouveau cette année cette enquête nationale faisait pour KPMG tout son sens.***

La valeur ajoutée de cette étude permettra une compréhension encore plus fine des enjeux, pratiques et besoins des entreprises dans un contexte sociétal en forte évolution. Fort de ce partenariat qui vient compléter son expertise sur ces thématiques, KPMG propose ainsi le meilleur accompagnement aux acteurs économiques, quels qu'ils soient - entreprises commerciales, entrepreneurs sociaux, associations, fondations, Scops.

*Sycomore AM est une société de gestion entrepreneuriale spécialisée dans l'investissement sur les entreprises cotées. L'obsession de l'investisseur de long terme que nous sommes est d'identifier le ou les facteurs qui contribuent au succès d'une entreprise et surtout à la pérennité de ce succès. Notre expérience nous a prouvé qu'**une mission formalisée constitue un avantage compétitif majeur, source de performance économique et sociétale.***

*Le sondage coordonné par Prophil nous permettra de mieux connaître les attentes des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises sur le sujet, et d'**être acteur du mouvement de (re)définition de la raison d'être de l'entreprise.***



Christine Kolb
Associée, Sycomore AM

ILS ONT SOUTENU CETTE ENQUÊTE



Pascal Demurger
Directeur général, MAIF

“

Nous devons changer de paradigme en matière de responsabilité sociétale des entreprises : le sujet n'est plus de faire du profit pour pouvoir réinvestir dans des actions à impact positif, mais bien de concevoir de nouveaux modèles d'affaires qui conjuguent performance économique et prise en compte du bien commun. Pour favoriser l'émergence de ces nouveaux modèles, **la MAIF a la conviction que le débat sur le rôle de l'entreprise est fondamental et que la création d'un statut d'entreprise à mission pourrait donner une bannière commune à une avant-garde d'entreprises plus inclusives, performantes et durables.** C'est le souhait de nombreux chefs d'entreprises attentifs à ces enjeux, comme le démontre le cabinet Prophil avec cette étude qui apporte un éclairage essentiel au débat.

L'émergence de l'entreprise à mission ouvre **un nouveau domaine où le droit a un rôle central à jouer** dans le développement des organisations, la prise en compte des facteurs sociaux et environnementaux et, d'une façon plus générale, dans leur implication sociétale. Cette étude, dont nous sommes ravis d'être les partenaires, **montre de manière très encourageante que les acteurs économiques sont nombreux à compter sur l'évolution du droit des sociétés pour affirmer leur choix d'un capitalisme responsable.**

En tant que cabinet d'avocats engagé, nous entendons participer pleinement à cette évolution.

”



Didier Martin
Associé, GIDE LOYRETTE NOUEL

1. DÉFINITIONS & MÉTHODOLOGIE

QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE À MISSION ?

Dans cette étude, nous considérons qu'une entreprise à mission réunit les 5 critères suivants :

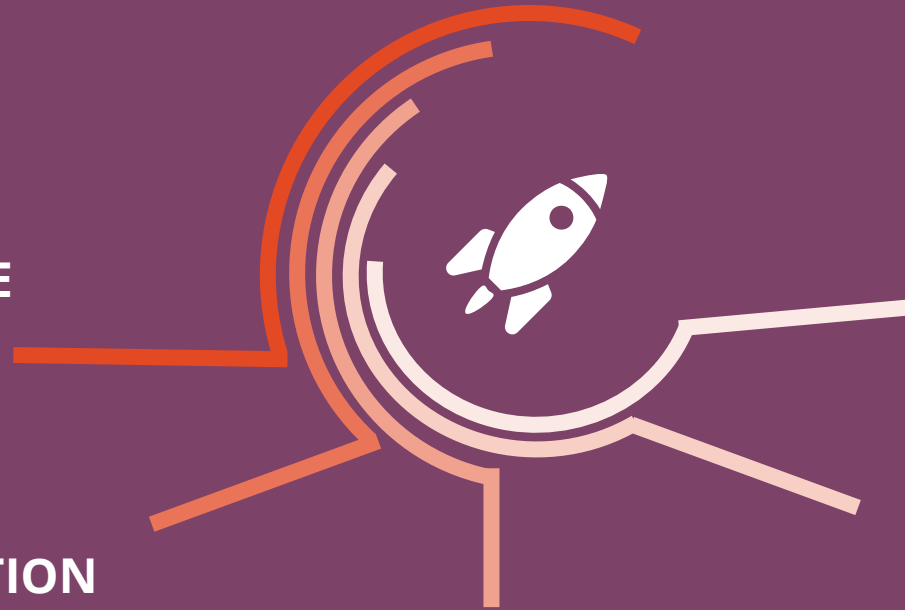
CRITÈRE 1 :
**L'ENGAGEMENT À PRODUIRE
UN IMPACT SOCIÉTAL**

CRITÈRE 2 :
**LA FORMALISATION
D'UNE MISSION SPECIFIQUE**

CRITÈRE 3 :
**LA COHÉRENCE DU MODÈLE
ÉCONOMIQUE AVEC LA MISSION**

CRITÈRE 4 :
**UN ENGAGEMENT À PARTAGER
ÉQUITABLEMENT LA VALEUR CRÉÉE**

CRITÈRE 5 :
L'ÉVALUATION DE LA MISSION



QUELS SONT LES CRITÈRES DE L'ENTREPRISE À MISSION ?

1- L'ENGAGEMENT À PRODUIRE UN IMPACT SOCIÉTAL

L'entreprise se soucie au quotidien de son impact sociétal, social et / ou environnemental.

2- LA FORMALISATION D'UNE MISSION SPECIFIQUE

L'entreprise a inscrit dans ses statuts, ou tout autre document formel, sa volonté d'agir au service d'une mission sociétale contribuant au bien commun et à l'intérêt général.

3- LA COHÉRENCE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE AVEC LA MISSION

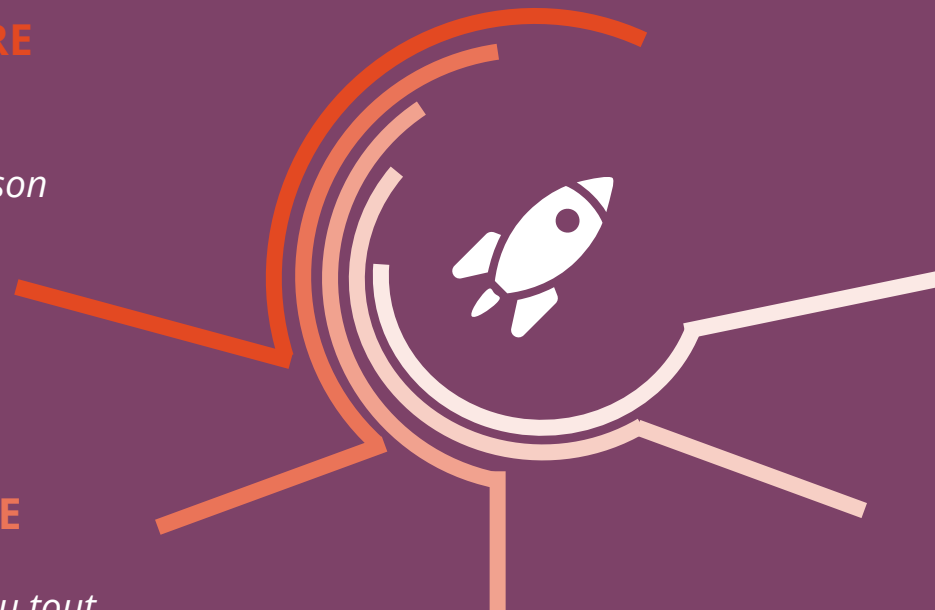
L'entreprise met son modèle économique au service d'une (ou plusieurs) mission(s) sociétale(s) contribuant au bien commun et à l'intérêt général.

5- L'ÉVALUATION DE LA MISSION / DE SON IMPACT SOCIAL

L'entreprise réalise un suivi et une évaluation de sa ou ses missions contribuant au bien commun et à l'intérêt général, notamment en mesurant son impact auprès de ses parties prenantes.

4- UN ENGAGEMENT À PARTAGER ÉQUITABLEMENT LA VALEUR CRÉÉE

L'entreprise répartit équitablement ses bénéfices (partage de la valeur ajoutée), selon des règles connues de tous, équitables, et proportionnelles à la réussite de l'entreprise.



UN SONDAGE EN DEUX ÉTAPES



VOLET QUANTITATIF

Entretiens
téléphoniques avec
623 dirigeants

*(représentatif du paysage
économique français)*

Février 2018



VOLET QUALITATIF

**20 entretiens
approfondis** avec
des dirigeants

(PME, ETI, entreprises cotées)

Avril 2018

Le présent document expose les résultats du premier volet quantitatif de l'enquête.

Les résultats consolidés, intégrant le volet qualitatif, seront publiés en avril 2018 dans le cadre d'une conférence de restitution, en présence des pionniers français.

MÉTHODOLOGIE

- Entretiens réalisés par téléphone, auprès d'un échantillon de **623 dirigeants d'entreprises**, représentatif des entreprises de 10 salariés et plus en France métropolitaine*.
- Représentativité selon la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : taille d'entreprise (nombre de salariés) et secteur d'activité.

Taille de l'entreprise	Nombre de dirigeants
10 à 19 salariés	233
20 à 49 salariés	159
50 à 99 salariés	97
100 à 249 salariés	77
Plus de 250 salariés	57
Secteur d'activité	
Industrie / Construction	204 (dont 60 dans la construction)
Services	228
Commerce	191 (dont 48 en hébergement / restauration)

Répartition géographique	Nombre de dirigeants
Île-de-France	127
Centre Val de Loire	23
Bourgogne Franche-Comté	26
Normandie	26
Nord Pas de Calais - Picardie	44
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	65
Pays de la Loire	41
Bretagne	39
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	66
Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées	52
Auvergne Rhône-Alpes	79
Provence Alpes Cote d'Azur	35

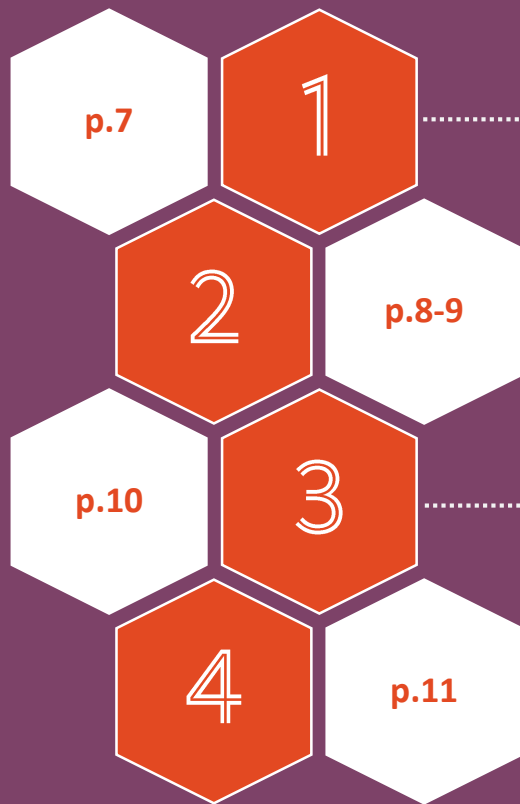
* Les entreprises cotées n'ont pas pu être intégrées dans ce sondage. Des entretiens avec des patrons du CAC 40 seront toutefois réalisés dans le volet qualitatif de l'enquête, à paraître en avril 2018.

2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- 
- **Les entreprises à mission existent déjà en France : 15%** des dirigeants interrogés déclarent remplir l'ensemble des critères de l'entreprise à mission, un chiffre qui pourrait atteindre **25%** à moyen terme si l'on prend en compte les perspectives d'évolution des entreprises dans les années à venir.
 - Ces chiffres traduisent **une véritable prise de conscience** des dirigeants à écouter leurs différentes parties prenantes (internes et externes), à faire de la RSE une véritable force de transformation de l'entreprise et à mettre leur projet entrepreneurial au service du bien commun, en s'engageant sur **une mission sociétale de plus en plus ancrée au sein de l'entreprise et de sa stratégie.**
 - **Un modèle qui devrait rapidement faire des émules** : pour **48%** des dirigeants interrogés, il existe un potentiel important de développement des entreprises à mission en France. Un résultat explicite, traduisant la **force d'inspiration** des entreprises à mission pionnières et emblématiques (Patagonia, DanoneWave, Laureate Education, Alessi, La Camif, ...).
 - **Adopter les caractéristiques de l'entreprise produirait en effet un avantage compétitif** sur le marché selon les dirigeants français interrogés, notamment sur le plan de l'innovation et de la notoriété.
 - **Les pouvoirs publics, et particulièrement le législateur, sont attendus pour aider au développement des entreprises à mission en France : 68%** des dirigeants interrogés souhaitent la mise en place d'un cadre juridique et fiscal dédié aux entreprises à mission. Un résultat qui devrait **encourager le gouvernement à créer une nouvelle forme d'entreprise** pour les dirigeants qui souhaitent mettre leur performance au service du bien commun et sécuriser leur mission historique sur le long-terme.

LES RÉSULTATS



Les entreprises à mission existent déjà en France !



L'entreprise à mission : un avantage compétitif



Les pouvoirs publics attendus pour développer les entreprises à mission



Conclusions





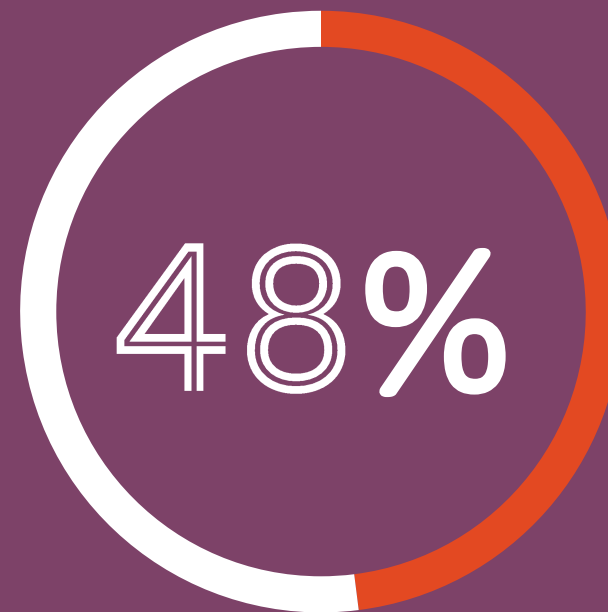
LES ENTREPRISES À MISSION EXISTENT DÉJÀ EN FRANCE !



des dirigeants interrogés déclarent remplir
l'ensemble des **5 critères** de l'entreprise à mission

25%

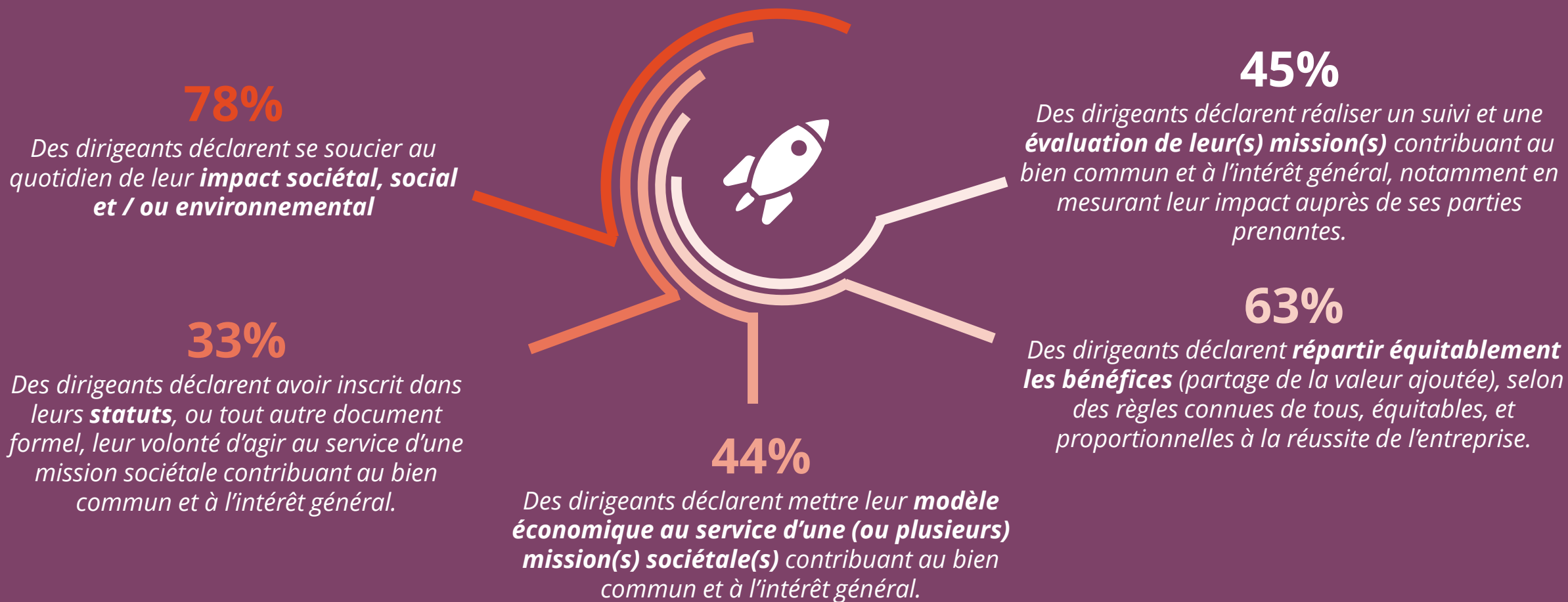
des dirigeants rempliraient ces critères
à **moyen-terme**, si l'on prend en compte
les perspectives des entreprises pour les
années à venir.



des dirigeants considèrent qu'il existe un
**potentiel important de développement des
entreprises à mission en France**



VENTILATION DES RÉSULTATS PAR CRITÈRE





L'ENTREPRISE À MISSION : UN AVANTAGE COMPÉTITIF

EN MATIÈRE DE NOTORIÉTÉ



73%



des dirigeants considèrent qu'en devenant
une entreprise à mission, l'entreprise améliore
sa marque employeur

83%



des dirigeants considèrent qu'en
devenant une entreprise à mission,
l'entreprise améliore son image auprès
de ses clients



LES POUVOIRS PUBLICS ATTENDUS POUR DÉVELOPPER LES ENTREPRISES À MISSION

68%



des dirigeants souhaitent la mise en place d'un cadre juridique et fiscal dédié aux entreprises à mission !

61%

pensent que les entreprises à mission sont une réponse efficace à la sauvegarde de l'emploi et des entreprises en France

65%

considèrent que toutes les entreprises devraient pouvoir inscrire formellement une mission spécifique dans leur objet social, au-delà du simple intérêt des actionnaires



CONCLUSIONS

- ① Les entreprises à mission ne sont pas une vue de l'esprit, elles existent et sont déjà nombreuses !
- ① Les dirigeants reconnaissent l'attractivité du modèle de l'entreprise à mission : en matière d'innovation, de notoriété, de marque employeur et de capacité à répondre aux attentes de la société.
- ① Les acteurs économiques sont en attente d'une action des pouvoirs publics pour reconnaître juridiquement les entrepreneurs qui s'engagent pour le bien commun.

SAVE THE DATE

Présentation des résultats complets de l'enquête (intégrant les 20 entretiens approfondis avec des dirigeants français) en avril 2018 lors d'un événement dédié, en présence des pionniers français.

CONTACTS PRESSE



Agence Little Wing Julie de la Sablière

juliedelasabliere@little-wing.fr

Tél. 01 47 05 28 50

Mob. 06 09 48 79 44

Prophil Anne-Lise Bance

albance@prophil.eu

Tél. 01 45 41 58 51

Mob. 06 29 53 24 22